

AVENIRS

LA LETTRE DE LA DIRECTION DE LA PROTECTION JUDICIAIRE DE LA JEUNESSE



N° 32



Secteur public et secteur associatif habilité



© C.C.B.

DOSSIER

SP/SAH : Une complémentarité en faveur de l'action éducative

Pour permettre des prises en charge adaptées aux besoins des jeunes confiés, la PJJ propose une palette de solutions diversifiées à partir des structures éducatives relevant du SP et du SAH.

Suite pages 4 et 5

70 ANS DE L'ORDONNANCE DE 1945

Une journée de débats et de réflexion sur la justice des enfants et des adolescents

1200 personnes étaient réunies le 2 février 2015 à la Maison de la Mutualité 2

ÉVÈNEMENT

La PJJ au festival de Cannes

« La Tête Haute » réalisé par Emmanuelle Bercot film d'ouverture du 68^{ème} festival de Cannes..... 2

POINTS DE VUE

Plan de prévention de la radicalisation

Hugues Tranchant, adjoint à la directrice de la protection judiciaire de la jeunesse, Béatrice Manière-Duffour, directrice du pôle territorial de formation Grand-Est 6

PORTRAIT

« Mettre du sens sur les comportements de transgression »

Erwan Quentric, psychologue à l'unité éducative de milieu ouvert de Vitry-sur-Seine. 8

PRIX DES CINÉS, LA VIE ! 2015

« Une récompense qui vaut tous les Césars »



© D.R.

La remise des prix s'est déroulée le 27 mars 2015 à la Cinémathèque française 3

PARCOURS DU GOÛT 2015

« Valoriser les savoir-faire et les savoir-être »



© D.R.

Retour sur la 16^{ème} édition de l'évènement culinaire de la protection judiciaire de la jeunesse 3

À NOTER

CHALLENGE MICHELET
Le sport plaisir

© D.R.

La 43^{ème} édition du Challenge Michelet a lieu du 18 au 22 mai 2015 sur différents sites sportifs de la ville de Metz, en Moselle, avec un mot d'ordre : « *Le rendez-vous du sport plaisir* ». Comme chaque année, neuf délégations interrégionales et une délégation belge se rencontrent autour de six disciplines sportives dont, pour la première fois, le lancer de vortex.

Des animations et des ateliers socio-éducatifs sont proposés en parallèle, tout au long de la manifestation. Organisé par la protection judiciaire de la jeunesse, en partenariat avec l'association Edmond Michelet/Henri Bailly, le Challenge Michelet est un vecteur éducatif fort permettant de développer le goût de l'effort et du dépassement de soi chez les jeunes, de favoriser leur apprentissage des gestes de la vie quotidienne et travailler sur le respect de soi et des autres.

70 ANS DE L'ORDONNANCE DE 1945

Une journée de débats et de réflexion sur la justice des enfants et des adolescents

EN FÉVRIER 1945, alors que la guerre a rendu précaire la vie de centaines de milliers de jeunes, que les accords de paix n'étaient pas encore signés, le gouvernement provisoire a choisi de parier sur l'éducation des mineurs délinquants. L'Ordonnance du 2 février 1945 a posé les bases du droit qui régit, encore aujourd'hui, la justice des mineurs. Soixante-dix ans plus tard, les jeunes en difficulté, comme la société, ne sont plus les mêmes. Christiane Taubira, garde des Sceaux, ministre de la Justice, a souhaité que l'anniversaire du texte soit l'occasion de dresser un état des lieux et de mener une grande réflexion sur la justice des enfants et des adolescents. Magistrats, éducateurs, enseignants, commissaires, élus, universitaires... 1 200 personnes étaient ainsi réunies le 2 février 2015 à la Maison de la Mutualité à Paris, pour une grande journée d'échanges et de perspectives. Au programme : des tables rondes, des débats et des partages d'expériences sur la justice pénale des enfants et des adolescents. L'événement a été ouvert par les discours de Christiane Taubira et de Pierre Joxe, ancien ministre et désormais avocat spécialisé dans la défense des enfants. Laurence Rossignol, secrétaire d'Etat chargée de la famille et Jacques Toubon,



© CAROLINE MONTAGNÉ/ICOM

Christiane Taubira, garde des Sceaux, lors de son discours d'ouverture

Défenseur des Droits, étaient également présents pour apporter leur soutien à cette approche pluridisciplinaire. Tout au long de la journée, des chercheurs et des praticiens ont échangé sur les ressorts de l'action éducative et l'évolution de la justice des mineurs. Ont notamment été abordés les points de vulnérabilité qui favorisent l'entrée dans la délinquance et les forces permettant d'en sortir, les spécificités de l'âge adolescent ainsi que la façon dont les professionnels de la justice et les acteurs locaux (associations, élus, bénévoles et entreprises) collaborent dans l'intérêt de la jeunesse. La garde des Sceaux a d'ailleurs salué le travail effectué sur le terrain, les « *réponses élaborées* » et « *les innovations au quotidien qui ont entraîné l'innovation institutionnelle* ». Les jeunes ont fait partie intégrante

de la journée à travers la diffusion de témoignages extraits de films et de documentaires mais aussi via l'exposition de créations artistiques réalisées par des mineurs pris en charge par des établissements et services de la protection judiciaire de la jeunesse (PJJ). Des restaurants d'application s'étaient aussi investis en proposant aux participants des dégustations de viennoiseries. Des bouteilles de champagne "Cuvée PJJ" produites par l'unité éducative d'activités de jour d'Epemay et du jus de pommes fabriqué par les jeunes de l'atelier jus de fruits du service territorial éducatif et d'insertion de Rezé ont également été remis aux intervenants. Une façon de valoriser l'action d'éducation conduite au quotidien par les éducateurs et les professeurs techniques auprès des adolescents confiés à la PJJ. ■

ÉVÈNEMENT

La PJJ au festival de Cannes

LE FILM "LA TÊTE HAUTE" réalisé par Emmanuelle Bercot a été projeté en ouverture du 68^{ème} Festival de Cannes, le 13 mai 2015. Il relate le parcours éducatif de Malony, de six à dix-huit ans, qu'une juge des enfants - interprétée par Catherine Deneuve -, et un éducateur de la protection judiciaire de la jeunesse (PJJ)

- joué par Benoît Magimel -, tentent inlassablement de sauver. Pour soutenir ce beau projet mettant à l'honneur le travail de ses professionnels, la PJJ avait notamment mis à disposition le centre éducatif fermé de Cambrai dans le Nord pour les besoins du tournage et avait conseillé l'équipe de production pour les décors. ■



© D.R.

PRIX DES CINÉS, LA VIE ! 2015

« Une récompense qui vaut tous les Césars »

LE 27 MARS 2015, la Cinémathèque française a accueilli, pour la 9^{ème} année consécutive, la cérémonie de remise des prix de l'opération *Des cinés, la vie !*. Catherine Sultan, directrice de la protection judiciaire de la jeunesse, était présente pour féliciter les jeunes et les éducateurs investis depuis plusieurs mois dans cette manifestation nationale culturelle. Organisé par la protection judiciaire de la jeunesse, en partenariat avec l'association Kyméa International, le Centre national du cinéma et de l'image animée (CNC), le ministère de la Culture et de la Communication et le Commissariat général à l'égalité des territoires, *Des cinés, la vie !* sensibilise les mineurs pris en charge à l'image et aux



© D.R.

techniques du 7^{ème} art. D'octobre 2014 à février dernier, 1 400 jeunes se sont ainsi mobilisés sur l'ensemble du territoire national pour participer à divers travaux en ateliers, visionner des films et élire leur court-métrage favori parmi les 12 sélectionnés sur le thème « Décalé(s) ». 185 d'entre eux avaient fait le

déplacement à Paris, pour assister à la remise du Trophée PJJ – créé cette année par les mineurs de l'unité éducative d'hébergement collectif d'Asnières-sur-Seine – à Carine May et Hakim Zouhani pour le film *La virée à Paname*. Un Prix qui, pour les réalisateurs lauréats : « vaut tous les césars ». Catherine Sultan a profité de l'événement pour souligner le fort intérêt éducatif de l'opération : « *Profondément ancrée dans les territoires, Des cinés, la vie ! offre un support artistique de qualité à l'action d'éducation et permet de travailler avec les jeunes la question de la citoyenneté* ». Rendez-vous en mars 2016 pour célébrer le 10^{ème} anniversaire de la manifestation ! ■

PARCOURS DU GOÛT 2015

« Valoriser les savoir-faire et les savoir-être »

LA 16^{ÈME} ÉDITION de l'événement culinaire de la protection judiciaire de la jeunesse, organisée par la direction interrégionale Centre-Est, s'est déroulée les 28 et 29 mars 2015, à Valence (Drôme). 200 jeunes accompagnés de leurs éducateurs avaient fait le déplacement de toute la France pour concourir sur le thème « *Nationale 7, un parcours qui fait recettes* » et faire découvrir aux visiteurs venus nombreux le patrimoine culturel et gastronomique de leurs régions. Les 27 équipes participantes s'étaient préparées durant plusieurs semaines pour apprendre à se mettre en scène et à se dépasser. Leurs efforts ont été vivement soulignés par le chef étoilé Michel Chabran, président du jury : « *La technique est importante mais l'envie de faire quelque chose de ses mains, l'envie de partager est essentielle* ». Marraine de cette



© D.R.

édition, la chef triplement étoilée Anne-Sophie Pic a, quant à elle, évoqué l'importance du travail et de la persévérance : « *La jeunesse est merveilleuse, elle a tout devant elle et toutes les capacités pour s'épanouir, il ne faut pas qu'elle ait peur. Il faut avancer, suivre ses intuitions et faire les choses avec son cœur, son émotion et faire fi de ce que l'on peut entendre* ». Les *Parcours du Goût* constituent un média éducatif essentiel, a rappelé Catherine Sultan, directrice de la protection judiciaire de la jeunesse : « Je

tiens à saluer l'implication de tous, jeunes et professionnels, car la préparation de cette manifestation demande un engagement au long cours. C'est un événement festif mais aussi très sérieux, très rigoureux, attestant d'un travail qui requiert une grande discipline. Aujourd'hui ces jeunes ont eu l'occasion de valoriser leurs savoir-faire et leurs savoir-être auprès d'un large public. Pour la PJJ c'est un challenge et surtout une priorité ». Rendez-vous à Nantes pour l'édition 2016 ! ■

À NOTER

RENCONTRES SCÈNE JEUNESSE
L'art bohème

© D.R.

La 15^{ème} édition de la manifestation nationale, culturelle et artistique, organisée par la direction interrégionale de la PJJ Sud, se déroule les 16, 17 et 18 juin 2015 sur le domaine de Roussières à Viols-en-Laval, dans l'Hérault. « *L'art bohème* » est le thème de cette année. Les *Rencontres Scène Jeunesse* offrent aux jeunes pris en charge la possibilité de présenter des œuvres réalisées, durant l'année ou sur place, en collaboration avec des artistes professionnels. Les objectifs pédagogiques sont multiples : découvrir de nouvelles cultures et techniques, se remobiliser à travers la pratique artistique, favoriser la rencontre entre les jeunes et les artistes.

www.rencontres-scene-jeunesse.fr

CONCOURS
Profession psychologue

© FOTOLIA

La PJJ lance une campagne pour recruter des psychologues. Le concours est ouvert aux titulaires d'un bac+5 en psychologie. Les candidats reçus bénéficieront d'une formation d'adaptation rémunérée de huit semaines alternant théorie et pratique. **Date limite d'inscription le 19 juin 2015.** Plus d'infos sur : www.metiers.justice.gouv.fr

DANS LES TEXTES

LA CIRCULAIRE DU 26 FÉVRIER 2002 RELATIVE À LA POLITIQUE ASSOCIATIVE DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE a réaffirmé la nécessité de formaliser et de renforcer un « *partenariat étroit* » avec le secteur associatif.

LA CHARTE D'ENGAGEMENTS RÉCIPROQUES ENTRE L'ÉTAT, LES COLLECTIVITÉS PUBLIQUES ET LE MOUVEMENT ASSOCIATIF DU 14 FÉVRIER 2014 s'inscrit dans une démarche gouvernementale destinée à valoriser et à promouvoir le rôle des associations. Elle reconnaît le rôle essentiel tenu par les associations dans la société civile et associe les collectivités territoriales, désormais parties prenantes à l'intérêt général et à la vie de la cité aux côtés de l'État. Elle vise à refonder un partenariat équilibré entre les associations et les collectivités publiques.

LA NOTE D'ORIENTATION DE LA PROTECTION JUDICIAIRE DE LA JEUNESSE DU 30 SEPTEMBRE 2014 insiste sur la nécessaire consolidation de la politique de complémentarité entre le secteur public et le secteur associatif habilité ainsi que sur l'importance des articulations entre les structures éducatives. Le texte précise que le SAH peut aussi être associé localement à la réflexion en vue de la définition des orientations et des priorités de l'institution.

En cohérence avec la note d'orientation, **LA CHARTE D'ENGAGEMENTS RÉCIPROQUES ENTRE LA DIRECTION DE LA PROTECTION JUDICIAIRE DE LA JEUNESSE ET LES FÉDÉRATIONS ASSOCIATIVES DU 30 JANVIER 2015** réaffirme la complémentarité entre le secteur public et le secteur associatif habilité. Elle vise à inscrire dans la durée une relation, basée sur la confiance réciproque, permettant de travailler ensemble au bénéfice des jeunes et des familles.

SECTEUR PUBLIC ET SECTEUR ASSOCIATIF HABILITÉ

Suite de la page 1

Une complémentarité en faveur de la qualité de l'intervention éducative

Pour permettre des prises en charge adaptées aux besoins des jeunes confiés, la PJJ propose une palette de solutions diversifiées à partir des structures éducatives relevant du secteur public (SP) et du secteur associatif habilité (SAH). La cohérence des réponses repose sur une articulation efficace et sur une concertation entre les acteurs publics et associatifs.

LES ASSOCIATIONS engagées dans le secteur de la PJJ gèrent des établissements et des services habilités par l'État pour assurer la prise en charge de mineurs et de jeunes majeurs. Pour mettre en œuvre leurs décisions, les magistrats peuvent, ainsi, solliciter un service ou un établissement du secteur public de la PJJ ou bien du secteur associatif habilité. Les rôles et les responsabilités de la PJJ, des fédérations et des associations adhérentes sont complémentaires et permettent de proposer les réponses les plus adaptées, efficaces et rapides possible. La note d'orientation de la PJJ donne la priorité à la réussite de l'organisation de la continuité des parcours des jeunes. Pour cela, elle insiste notamment sur la consolidation de la politique de complémentarité entre les secteurs public et associatif favorisant l'exploration de nouvelles formes de coordination et de soutien aux parcours. La charte d'engagements réciproques signée le 30 janvier 2015 par la DPJJ et les fédérations d'associations est venue confirmer cette volonté.

TRAVAILLER ENSEMBLE AU BÉNÉFICE DES JEUNES ET DES FAMILLES

La PJJ et les fédérations ont une ambition commune : assurer un accompagnement et une action éducative de qualité fondés sur une approche personnalisée.

Le SAH dispose de compétences spécifiques complémentaires de celles du secteur public, apportant une réelle plus-value à la mission



© ccc

de service public. D'autre part, des actions partenariales innovantes peuvent être menées. C'est le cas, par exemple, des « *Rendez-vous civiques* » mis en place depuis 2001 dans le Val d'Oise en partenariat avec la Police nationale, la Gendarmerie nationale, l'Éducation nationale et l'association Pour une meilleure citoyenneté de la jeunesse. Ce dispositif d'alternative aux poursuites est adossé à des mesures de réparation dont l'exercice est confié, à parts égales, à l'unité éducative de milieu ouvert d'Argenteuil et à l'association MARS 95. Il permet chaque année à 45 jeunes de participer à des ateliers « *Justice-Education nationale* », « *Pompiers* » et « *Police-Gendarmerie* » animés par des professionnels (substitué ou délégué du Procureur, principal de collège, policiers, gendarmes...). Les échanges portent

sur les relations des jeunes avec ces différentes institutions, sur la loi et sur le « *mieux-vivre* » ensemble. L'objectif est d'améliorer la fonction pédagogique de la réparation en l'inscrivant dans une démarche de sensibilisation civique.

La complémentarité est également à l'œuvre en matière d'investigation éducative, à l'image des groupes de travail mis en place par la direction territoriale de la PJJ de l'Oise. Ces rencontres régulières associent les professionnels des services de milieu ouvert du secteur public et ceux du service d'interventions spécialisées d'action éducative de l'association Jeunesse Culture Loisirs et Technique habilité à exercer des mesures judiciaires d'investigation éducative (MJIE) dans le département. Elles permettent de croiser les regards et de mutualiser les compétences

EN 2015,

LE SECTEUR ASSOCIATIF HABILITÉ C'EST :

- 4 fédérations (UNIOPSS, CNAPE, FN3S, Citoyens&Justice)
- 517 associations
- 1 077 établissements
- 48 130 jeunes pris en charge

autour de situations souvent complexes.

L'insertion des jeunes est bien-sûr au cœur des préoccupations des professionnels, donnant lieu, là aussi, à des partenariats renforcés. Dans les Bouches-du-Rhône par exemple, la PJJ, l'association Sauvegarde 13, le Conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur et le fonds interministériel de prévention de la délinquance co-financent un service d'insertion professionnelle (SIP) destiné à lutter contre le décrochage scolaire et à favoriser un accompagnement individualisé vers une formation ou un emploi.

DES FORMATIONS PARTAGÉES

La complémentarité entre le SP et le SAH passe aussi nécessairement par une dynamique commune de professionnalisation des acteurs intervenant auprès des jeunes. La DPJJ soutient ainsi la perméabilité des dispositifs de formation via notamment l'ouverture des formations dispensées par l'École nationale de protection judiciaire de la jeunesse (ENPJJ) aux acteurs associatifs. 116 formations proposées dans le catalogue de la formation sont, en effet, ouvertes aux professionnels du secteur public et du secteur associatif habilité. Certaines formations sont aussi co-animées ou co-construites avec des professionnels du SAH, à l'image des journées inter centres éducatifs fermés mises en place par le pôle territorial de formation (PTF) Sud-Ouest. Par ailleurs, le service formation de la fédération Citoyens & Justice dispense chaque année près de 182 journées de formation ouvertes aux professionnels PJJ, sur l'ensemble du territoire. A noter que le SAH est également très bien représenté au sein du comité de rédaction de la revue professionnelle « Les Cahiers

Dynamiques » éditée par l'ENPJJ. Cet équilibre est d'autant plus important que les thèmes traités concernent tous les professionnels.

MUTUALISER LES CONNAISSANCES

Un partenariat renforcé permet le partage des connaissances et des expériences. Il favorise l'implication des fédérations associatives dans les politiques publiques et dans les projets menés par la DPJJ. Ainsi, dans la Drôme, la Sauvegarde est associée à la direction inter-régionale de la PJJ et à un institut de recherche, l'IREIS, pour une recherche intégrée intitulée

« Une approche ethnographique des CEF », aujourd'hui publiée. L'objectif est désormais de transférer ces connaissances aux professionnels de terrain afin de faire évoluer les pratiques et la formation. Par ailleurs, dans le cadre de la démarche « PJJ promotrice de santé » notamment, des représentants du SAH sont invités à participer à certaines commissions territoriales sur la santé pour livrer leurs réflexions et faire part de leurs besoins. Le but est d'assurer la meilleure déclinaison possible de ce projet innovant sur le terrain, au bénéfice des jeunes et des professionnels. ■

« Partager nos expériences et construire ensemble »

Dominique Balmary, président de l'Union nationale interfédérale des œuvres et organismes privés non lucratifs sanitaires et sociaux (UNIOPSS)

« La charte signée le 30 janvier 2015 est la première déclinaison de la charte d'engagements réciproques entre l'Etat, les collectivités publiques et le mouvement associatif du 14 février 2014. Nous sommes très heureux que cela se soit fait avec la DPJJ, cette dernière ayant depuis longtemps le souci d'écouter la parole des fédérations et de s'appuyer sur leurs connaissances du terrain pour enrichir l'expérience de la puissance publique. L'UNIOPSS est très investie sur la question de la justice des mineurs et notamment sur les problématiques d'insertion. La charte réaffirme notre complémentarité avec le SP de la PJJ. Cela permet d'être entendus dans le cadre de la construction des politiques publiques mais aussi de faire partager nos réflexions et nos savoir-faire. Ce partenariat renforcé favorise également le



Dominique Balmary

développement de pratiques innovantes telles que le « dispositif dynamique d'insertion 3D », fruit d'un travail conjoint entre la PJJ, l'association de protection de l'enfance et de la famille Sauvegarde 56 (Morbihan) et la mission locale de Vannes. Le but est de mettre en œuvre des parcours d'insertion pour les jeunes suivis en actionnant à la fois le levier de la formation et celui de l'accompagnement éducatif. » ■

ZOOM SUR...

...La signature d'une charte d'engagements réciproques



Le 30 janvier 2015, Catherine Sultan, directrice de la protection judiciaire de la jeunesse, et les représentants des quatre fédérations (UNIOPSS, CNAPE, FN3S et Citoyens&Justice) ont signé une charte nationale d'engagements réciproques rédigée en concertation. Il s'agit de la première étape du programme de travail de la note d'orientation de la PJJ qui vise à clarifier le rôle et la place du SAH ainsi que les modalités de son articulation avec le SP. Le texte rappelle les valeurs partagées par la DPJJ et les fédérations, à savoir l'humanisme, l'engagement social, le respect des rôles et des missions de chacun. La DPJJ s'est, entre autres, engagée à systématiser la concertation et à consolider les relations avec l'Interfédérale en soutenant son rôle d'animation auprès des adhérents. Parmi les engagements pris par les fédérations figurent l'instauration d'une représentation locale sur les territoires et une circulation de l'information renforcée. La mise en œuvre de la charte fera l'objet d'un processus d'évaluation continu et partagé à travers des bilans annuels de son application à l'échelon national, inter-régional et territorial. Lors de la signature, Catherine Sultan a salué « le travail mené à un rythme soutenu durant plusieurs mois » pour l'élaboration de la charte ainsi que « la forte mobilisation » de tous les acteurs concernés.

À NOTER

RÊVES DE GOSSE
Quand les jeunes s'envolent

L'édition 2015 du tour de France aérien *Rêves de Gosse* organisé par la PJJ et l'association Les Chevaliers du Ciel a lieu du 15 au 23 mai dans 9 villes étapes : Narbonne, Cazaux, Rochefort, Caen, Melun, Mâcon, Feurs-Chambéon, Aix-en-Provence et Pau. La manifestation associe des jeunes pris en charge par la PJJ et des enfants malades ou handicapés pour l'exposition de projets éducatifs réalisés en commun (peintures, sculptures, maquettes...) et pour un baptême de l'air. Objectifs ? Sensibiliser les jeunes à la différence, favoriser la tolérance et valoriser les partenariats locaux mis en place entre la PJJ et les structures de soin. revesdegosse.fr

**PUBLICATION**
« Ecrire »

Le 61^{ème} numéro des *Cahiers dynamiques*, paru en mars dernier, se penche sur les évolutions et la pluralité des écrits professionnels induites par la diversification des mesures judiciaires et éducatives depuis une dizaine d'années ainsi que par la création du document individuel de prise en charge. Comment les éducateurs et plus largement les équipes pluridisciplinaires se saisissent-ils de ces nouvelles modalités d'écriture ? Le 62^{ème} opus de la collection, paru en mai 2015, s'intéresse, lui, à la question de l'évaluation, de ses outils et de son utilité en donnant une large place notamment aux secteurs associatif, médico-social et hospitalier. www.editions-eres.com

**PLAN DE PREVENTION DE LA RADICALISATION****« Soutenir l'action éducative et accompagner les professionnels »****Hugues Tranchant, adjoint à la directrice de la protection judiciaire de la jeunesse**

LA DIRECTION DE LA PROTECTION JUDICIAIRE DE LA JEUNESSE a énoncé une série de mesures visant à soutenir les professionnels dans leur intervention auprès des jeunes pris en charge et à les aider à mieux appréhender et prévenir le phénomène d'endoctrinement. Ce dispositif s'inscrit dans le cadre du plan de lutte contre la radicalisation mis en place par la garde des Sceaux. Ainsi, en 2015, 18 éducateurs supplémentaires seront répartis sur les territoires où des situations de potentielle radicalisation ont été identifiées et 82 psychologues seront recrutés par concours. D'autre part, 59 référents laïcité et citoyenneté ont été nommés,



© CAROLINE MONTAGNE / DICO.M

soit au moins un par direction territoriale. Ils constituent des personnes ressources pour tous les professionnels dans leur mission de prévention et d'étayage de l'action éducative. En nouant des liens avec les

acteurs locaux et en développant les partenariats, ils contribueront à enrichir les pratiques aussi bien en termes de formation des agents et de prise en charge que de repérage de possibles dérives. Un référent est également nommé au sein de chaque direction inter-régionale et à l'ENPJJ afin d'animer le réseau et d'assurer l'interface avec la mission nationale de veille et d'information rattachée au cabinet de la directrice de la PJJ. Les mesures visent aussi la formation des professionnels. L'ENPJJ s'est fortement mobilisée pour assurer le déploiement de nouveaux modules spécifiques « Prévention de la radicalisation ». ■

« Une formation alternant apports théoriques et temps centrés sur les pratiques »**Béatrice Manière-Duffour, directrice du pôle territorial de formation Grand-Est, membre du COPIL « Plan national de formation prévention de la radicalisation »**

DE NOMBREUSES ACTIONS de formation en lien avec la prévention de la radicalisation sont déjà proposées, depuis plusieurs années, sur le site central de l'ENPJJ et en région. Elles portent sur des thèmes tels que le fait religieux, les relations entre laïcité et services publics, l'interculturalité, les dérives sectaires ou encore l'emprise et les processus de vulnérabilité. Dans le cadre du plan national de formation « Prévention de la radicalisation », l'école a mis en place de nouveaux modules spécifiques dont la durée et les contenus sont adaptés aux différents acteurs de l'institution : personnels des établissements et services, référents laïcité et citoyenneté, formateurs, stagiaires

en formation statutaire, cadres et personnels ne prenant pas directement en charge le public. En lien avec la notion de continuité du parcours du jeune, la formation alterne apports théoriques et temps centrés sur les représentations et les pratiques. Les modules créés croisent plusieurs approches (juridique, philosophique, psychologique, géopolitique...) pour tenter de saisir les ressorts du phénomène complexe de radicalisation et soutenir les professionnels dans leur action auprès des jeunes et des familles. L'un des objectifs est de discerner au mieux ce qui relève de la liberté de conscience et de la pratique religieuse de ce qui peut s'apparenter à un début de processus de radicalisation. Une approche



© D.P.R.

pratique permet d'entrevoir des méthodes et des outils de prise en charge adaptés pour prévenir ou pour travailler avec les familles la sortie d'emprise. Le rôle joué par Internet dans ces processus doit aussi être pris en compte. ■

ILE-DE-FRANCE / OUTRE-MER EMBARQUEMENT IMMÉDIAT

De mars à juin, les ateliers du dispositif d'insertion d'acquisition et de mobilisation (DINAMO) rattachés au STEI de Créteil se centrent sur la découverte de l'environnement du bord de Marne et des métiers de l'eau.



© D.R.

L'occasion pour les douze jeunes suivis de participer à des croisières fluviales, à des activités en lien avec le développement durable et à un atelier conjuguant photo et écriture. Le groupe d'adolescents exposera ses créations durant le *Festival de l'Oh !* organisé les 30 et 31 mai prochains, dans le Val-de-Marne.

GRAND-CENTRE NEVERS, CÔTÉ COUR

Le 19 mars 2015, au STEMO de Nevers, le metteur en scène Serge Sandor a présenté son nouveau projet baptisé « *Roméo et Juliette.com* » : une réinterprétation de la tragédie shakespearienne, influencée par « *West Side Story* ». Fort du succès de sa dernière création marivaudienne à La Cartoucherie, le théâtre d'Ariane Mnouchkine, Serge Sandor convie les jeunes de différentes structures de la PJJ l'Yonne et de la Nièvre à participer à ce nouveau défi, à partir de septembre 2015, avec, en prime, Robin Renucci, en professeur !

GRAND-OUEST « PROJET ALIMENTATION 2015 »

Depuis février 2015, le SEEPM d'Orvault (Loire-Atlantique) mène une action qui consiste à transformer et valoriser le pain non consommé par les jeunes et les personnels. Conduite en par-

tenariat avec l'administration pénitentiaire, la société GEPSA, la société de restauration Eurest, le groupe de boulangerie BPA et l'association de réinsertion sociale Trajet, cette initiative permet de travailler sur l'insertion et s'inscrit dans le cadre du « *Projet alimentation 2015* » en faveur de la promotion de la santé. Elle participe également à la lutte contre le gaspillage alimentaire.

SUD L'HISTOIRE DE MIMI

En janvier 2015 est paru le livre pour enfants « *Mimi Lapin* » de l'auteur et illustratrice Anne-Isabelle Le Touzé, réalisé d'après une idée originale des professionnels de l'UEMO d'Albi. Fruit d'une



© D.R.

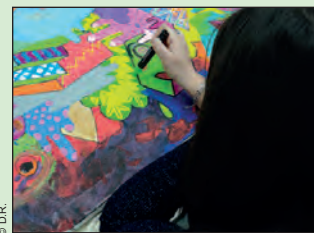
collaboration étroite entre la PJJ, des partenaires locaux et les magistrats du Tribunal de grande instance d'Albi, cet ouvrage sert de support éducatif auprès du plus jeune public de l'UEMO d'Albi. L'objectif ? Permettre à l'enfant de comprendre le sens de l'intervention du service et d'ouvrir un espace de confiance.

SUD-OUEST PARTENARIAT

Depuis 2008, l'UEMO de Niort est partenaire du Centre Ressources des Intervenants auprès des Auteurs de Violences Sexuelles (CRIAIVS). Cela a notamment permis de mettre en place des groupes de travail interdisciplinaires et des réunions d'études de cas complexes. C'est aussi dans ce cadre que deux éducatrices de l'unité ont apporté leur expertise à l'occasion de la 4ème Journée régionale du CRIAIVS Poitou-

CENTRE-EST ART'ADO

La 26ème Semaine d'Information sur la Santé Mentale a eu lieu du 16 au 29 mars 2015 sur le thème « être adolescent aujourd'hui ». Les professionnels et les jeunes de l'UEAJ de Meythet en Haute-Savoie se sont associés à l'événement en réalisant une fresque évoquant l'adolescence. Cette œuvre a été conçue en collaboration avec les jeunes de l'institut Belluard qui accueille des adolescents en situation de polyhandicap. Une belle expérience ayant favorisé les rencontres et une réflexion commune sur la question du handicap et de la tolérance.



© D.R.

Charentes organisée à La Crèche (Deux-Sèvres), le 6 février 2015, sur le thème « *Agression sexuelle, addiction, dépendance* ». Leur intervention a porté sur les liens entre « *transgression de la loi et dysfonctionnement familial* ».

GRAND-NORD LA JUSTICE AU CINÉMA

Le 3ème Festival du Film Judiciaire de Douai s'est déroulé du 30 mars au 3 avril 2015. Le film « *Pride* » de Matthew Warchus a été projeté à 1 200 jeunes dont 120 pris en charge par la PJJ ou par des centres sociaux. Le thème des « *discriminations* » a alimenté les débats post diffusion menés par un magistrat, un avocat et un éducateur. Lors de la cérémonie d'ouverture, Catherine Sultan, directrice de la PJJ, a souligné l'intérêt de cette opération en termes de sensibilisation des jeunes au milieu judiciaire et de développement de leur conscience citoyenne.

SUD-EST DU TRACTOPELLE À LA PELLE À TARTE

Le centre de formation aux travaux publics, service associatif habilité des Hautes-Alpes, propose une formation qualifiante de conducteur d'engins de chantier, de maçonnerie et de soudure aux jeunes qui leur sont confiés. Cette année, il s'est engagé dans les *Parcours du Goût*. Le but ? Sensibiliser les jeunes à une

alimentation saine et les mobiliser sur un projet commun. Récipients, plateaux, logo ont été créés par les mineurs et trois d'entre eux ont troqué la cotte pour la toque. A Valence, tous les talents étaient ainsi représentés.

GRAND-EST ADDICTIONS, PARLONS-EN

Les éducateurs de l'EPEI de Besançon ont sollicité l'association nationale de prévention en alcoologie et addictologie du Doubs pour construire une action de sensibilisation aux addictions, notamment à l'alcool et au cannabis. Sept séances ludiques et pédagogiques, réparties entre octobre 2014 et février 2015, ont permis à six jeunes de travailler autour des poly-consommations, de repérer les facteurs de risque et de protection. Les mineurs ont également réalisé une affiche collective reprenant des slogans forts sur des dangers liés à certaines consommations. ■

Glossaire

EPE(I) : établissement de placement éducatif (et d'insertion)
PJJ : protection judiciaire de la jeunesse
SEEPM : service éducatif en établissement pénitentiaire pour mineurs
STEI : service territorial éducatif et d'insertion
STEMO : service territorial de milieu ouvert
UEAJ : unité éducative d'activités de jour
UEMO : unité éducative de milieu ouvert

ERWAN QUENTRIC, PSYCHOLOGUE À L'UNITÉ ÉDUCATIVE DE MILIEU OUVERT DE VITRY-SUR-SEINE

« Mettre du sens sur les comportements de transgression »

Erwan Quentric a choisi de mettre ses compétences et son savoir-faire au service des jeunes en difficulté. Il nous parle de ses missions et de sa vision du métier de psychologue au sein de la protection judiciaire de la jeunesse (PJJ).

QUELLES ont été les grandes étapes de votre parcours ?

Après avoir obtenu un DESS de psychologie clinique à l'université Paris VII – Diderot en 2001, j'ai travaillé en tant qu'emploi jeune au bureau des absences dans un lycée de Sarcelles (Seine-Saint-Denis). J'étais, entre autres, chargé d'identifier les difficultés de certains jeunes et de proposer des suivis individualisés. En parallèle, j'étais psychologue-écouter pour une plateforme téléphonique dédiée aux

jeunes. En 2003, j'ai décroché le concours de psychologue de la PJJ et ai, ensuite, été affecté au foyer d'action éducative de Maubeuge (Nord). J'exerce en milieu ouvert depuis 2005, d'abord à Noisy-le-Grand puis, depuis janvier 2013, à l'UEMO¹ de Vitry-sur-Seine (Val-de-Marne).

Quelles sont vos missions ?

Une grande part de mon activité consiste à réaliser des mesures judiciaires d'investigation éducative pour aider à la décision des magistrats. Je rencontre alors systématiquement les jeunes et leurs familles, ensemble ou séparément, au cours de plusieurs entretiens répartis sur une période de six mois.

J'essaie d'établir un lien de confiance afin de lever les blocages. Cela est d'autant plus important que les mineurs et leurs parents ne viennent pas me voir de leur propre initiative. Dans les cas d'obligations de soins ordonnées par le juge des enfants ou incluses dans des mesures de sursis ou de contrôle

judiciaire, je travaille sur l'orientation des mineurs vers des lieux de consultation adaptés, à l'appui de notre réseau de partenaires. L'équipe éducative

peut également me solliciter pour le traitement de situations complexes. La pluridisciplinarité et la complémentarité sont, en effet, au cœur de nos méthodes de travail. Je mène d'ailleurs les premiers entretiens avec le jeune et sa famille en binôme avec un éducateur. Cela permet de confronter nos regards, de partager nos champs de compétences mais aussi d'éviter la multiplication des rendez-vous. De plus, les huit éducateurs, les cadres et moi-même faisons le point sur les situations lors d'une réunion de synthèse organisée chaque lundi. Je me sens très bien intégré au sein de l'équipe, c'est essentiel pour que mon point de vue soit



© D. PUJOSCORE

entendu et que la dimension psychique soit suffisamment prise en compte. D'autre part, ma mission implique la rédaction de rapports destinés aux magistrats. Il m'arrive également d'assister à des audiences au tribunal afin d'apporter des éclairages supplémentaires.

Quelles sont, selon vous, les spécificités du métier de psychologue à la PJJ ?

C'est un beau métier qui requiert un goût pour le travail en équipe et un réel intérêt pour l'action auprès d'adolescents en difficulté dont le passage à l'acte est souvent une manière d'interpeller et d'exprimer un mal-être. Il faut essayer de

comprendre ce que ces jeunes disent à travers la transgression. Savoir s'adapter est également important pour créer un lien et parfois pour provoquer des occasions propices à l'échange hors du cadre de l'entretien. On est aussi amené à se rendre au domicile de la famille ou en prison. Les jeunes que nous côtoyons sont souvent très attachants. Travailler auprès d'eux au quotidien est à la fois enrichissant et très stimulant car ils sont en pleine évolution et toute intervention, même ponctuelle, peut avoir un réel impact sur leur parcours. ■

¹ Unité éducative de milieu ouvert

